

Déclaration d'accueil

En réponse à l'évolution démographique et au développement durable de la collectivité, la MRC de Pierre-De Saurel (ci-après « la MRC ») s'engage à consolider et à améliorer la qualité de vie de ses résidents et résidentes, peu importe leur âge, leur provenance et leurs caractéristiques. À cet égard, la MRC souhaite favoriser le vivre-ensemble et le dialogue interculturel. Cette déclaration d'accueil guide les orientations de la MRC qui se veulent globales, transversales, intermunicipales et intersectorielles.

Ainsi, cette déclaration:

- rappelle le rôle de premier plan des municipalités dans ce contexte;
- permet aux municipalités de prendre un engagement clair envers leur population et d'agir et de poser des gestes concrets;
- lance un appel à l'exemplarité des municipalités vis-à-vis leurs citoyennes et citoyens.

Par cette déclaration, la MRC s'engage à :

- prendre en compte la diversité de la population et à partager cette responsabilité avec les partenaires sur le territoire;
- favoriser l'équité et l'ouverture à la diversité et à toute différence qui soit dans le but de faciliter l'inclusion sous toutes ses formes;
- favoriser l'interculturalité dans le but de faciliter l'intégration;
- reconnaître le rôle important que jouent les personnes immigrantes sur le plan culturel, social et économique;
- favoriser l'accès aux services inclusifs et aux possibilités d'emplois;
- offrir des conditions propices à l'établissement durable des personnes immigrantes en leur permettant de s'adapter à leur nouvel environnement et ainsi mieux comprendre le fonctionnement de la société québécoise;
- favoriser le développement d'une meilleure connaissance de l'autre et à créer un sentiment de confiance, de respect, de fierté et de solidarité dans la communauté de la MRC.

V I V
A N T
I C I

